

## fin de contrat pdt un arrêt maladie

## Par zoit, le 25/05/2011 à 17:26

## Bonjour,

Je suis militaire, j'ai fait une demande de résiliation de contrat pour le 1er juin 2011. Après cette demande, j'ai eu un accident de travail qui a entrainé une aopération et un arrêt de travail jusqu'au 10 août 2011.

"Problème", ma demande de résiliation vient d'être acceptée, et je serais rayé des contrôles le 1er juin 2011, et non à la fin de mon arrêt de travail.

Est-ce normal, et si oui, quelles sont mes ressources entre la fin de mon contrat et la fin de mon arrêt de travail.

D'avance merci